

APIE LANGUES VIVANTES ET REGIONALES

2017-2018

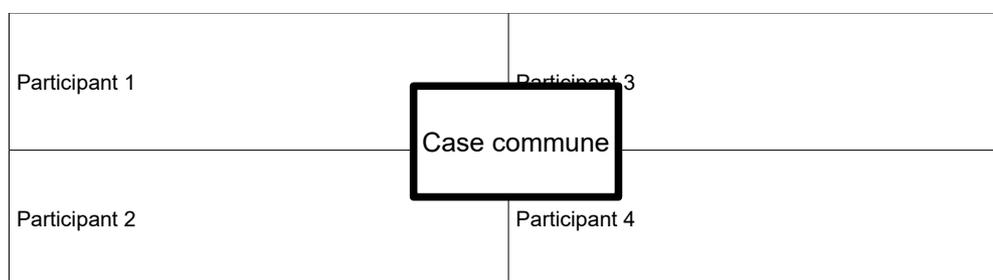
SEANCE 3 : 07/02/2018

COMPTE RENDU

A/ Travail de groupes : 9h-10h45

4 thèmes sont notés au tableau (voir ci-après) pour des travaux en groupes. Des documents sont mis à disposition.

Nous nous répartissons dans les groupes selon le thème que nous souhaitons approfondir. Au sein des groupes, nous utilisons la méthode du « *placemat* » qui permet de démarrer par un travail individuel puis de viser une restitution collective.



B/ Restitution à l'ensemble du groupe 11h-11h45

1/ Définition des termes : Coopération et Collaboration

D'après « *Approche coopérative et complexe en éducation* », de Nicolas Go, « *Oser la pédagogie coopérative complexe. De l'école à l'université* », sous la direction de Malini Sumputh et François Fourcade, ed Chronique Sociale, 2013

Mme Poitte synthétise l'article étudié dans son groupe.

Différence de nature et en terme d'implication sociale et politique

a) Différence de nature

Coopération : travailler ensemble pour apprendre à progresser

Notions : éthique, joie, plaisir, moral, humanisme, altruisme, générosité.

Collaboration : travailler pour produire ; notion plus utilitaire ; « *être égoïste ensemble avec intelligence* »

Notions : efficacité, solidarité, convergence d'intérêts, productivité

b) Vision politique et sociale

Coopération : œuvrer ensemble pour changer sa façon de vivre, d'être au monde. La coopération s'éprouve. On est du côté de l'humain et du *vivre ensemble*.

La coopération permet une émancipation par rapport au système, on est dans l'*être*.

Collaboration : travailler ensemble pour produire quelque chose d'utile.

La collaboration se calcule. On est du côté du travail efficace et du *produire ensemble*

La collaboration permet de mieux s'adapter au système. On est dans l'*avoir*.

c) Implications

Coopérer permet de remettre le système en question. La coopération peut prendre la forme d'une résistance à des demandes qui seraient dépourvues de sens. Elle prépare des citoyens capables de changer le monde, de résister à l'aliénation par le travail.

Collaborer permet de travailler ensemble pour obtenir des choses. La collaboration permet d'être plus forts et plus efficaces ensemble. Elle prépare des travailleurs capables de s'adapter au monde de l'entreprise.

Conclusion:

Il semble plus facile de collaborer que de coopérer car on y trouve son intérêt personnel et individuel. La collaboration permet la prolongation de notre propre personne et va dans le sens de nos intérêts. En effet, les apports du groupe sont plus profitables que ceux d'un seul individu. Dans la coopération, on ne voit pas son intérêt personnel car on cherche avant tout à vivre une expérience ensemble dans un but commun.

A l'issue de cette présentation, nous échangeons sur plusieurs points.

Dans le coopératif, le degré d'investissement des membres du groupe ne rentre pas en compte même si les apports de chacun sont indispensables. Chacun est au service du projet sans que personne ne soit mis en avant. C'est le processus qui compte, le *faire et vivre ensemble*.

Dans la collaboration, la répartition des tâches est pensée pour que chacun produise à la hauteur de ses moyens. Ainsi le fruit final sera le plus intéressant possible.

M. Matoses souhaite apporter une nuance sur l'altruisme qui ne semble présent que dans la coopération : *je choisis de me donner à l'autre et j'oublie mon intérêt propre*.

Il peut aussi exister dans la collaboration en tant que prolongement de son propre égoïsme. *Mon intérêt passe par les autres*.

2/ Mise en pratique d'un travail coopératif en classe cycle 1-4

D'après « Proposition pour démarrer une classe coopérative » de Sylvain Connac

<http://www.icem34.fr/ressources/classe-cooperative/demarrer-une-classe-coop/43-demarrer-une-classe-cooperative>

Consultation de documents créés par Stéphanie Gaillardin, mis à disposition sur <http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=13677>

Constat : une structure est indispensable car les espaces de liberté sont importants dans les classes coopératives.

Cette structure peut se composer des éléments suivants :

- Moments de parole et d'échanges, liberté d'expression et de mouvements dans la classe
- L'organisation du travail comprend des phases de travail individuel et collectif
- Le travail est planifié et systématisé
 - ✓ Rôles définis et spécifiés selon les activités et les moments (*porte parole, secrétaire, responsable du matériel, ...*)
 - ✓ *Plan de travail* pour chaque élève et pour le groupe
 - ✓ Outils : boîte à lettres ; passeport (pour permettre de trouver de l'aide auprès d'un élève ressource ; ...) ; code des sons (thermomètre, feu rouge, ...) ; ...
- Tutorat

3/ Focus sur le tutorat

Tutorat : Le tuteur est volontaire et a demandé de l'aide pendant une phase de travail qui le permet (correction, travail en autonomie, ...). Le tuteur quant à lui est un élève volontaire, qui a envie de partager son savoir et d'écouter l'élève en difficulté. Il est bienveillant. Il a fini son travail qui a été validé par l'enseignant. Il ne donne pas de solution mais reformule les consignes et apporte des pistes de réflexion, des outils.

Il semble que cette organisation soit bénéfique à la fois pour le tuteur et le tuteur.

4/ Organisation coopérative dans le supérieur

D'après « *L'entrée dans la pédagogie coopérative complexe : un défi pour l'enseignant et l'enseigné* », Kareen Illiade, « *Oser la pédagogie coopérative complexe. De l'école à l'université* », sous la direction de Malini Sumputh et François Fourcade, ed Chronique Sociale, 2013

Une enseignante à l'université (sciences de l'éducation) a mené une expérience qu'elle partage dans cet article. Elle y définit les principes de la pédagogie coopérative. Nous nous sommes intéressés au passage qui fait l'inventaire des outils coopératifs mis en place.

Au cours d'un **conseil coopératif**, les étudiants ont constitué des **sous-groupes** pour effectuer le travail demandé. Ils se sont répartis en fonction de leurs affinités, connaissances et envies. Ils ont alors défini, en collaboration avec l'enseignante, les tâches à accomplir, constituant un **plan de travail** général.

Un **plan de travail groupal** a ensuite été établi, courant sur la durée entière du cours.

Par ailleurs, chaque semaine, un **plan de travail hebdomadaire** était défini au niveau du groupe entier pour la semaine suivante.

Au niveau individuel, les étudiants étaient invités à tenir un **journal** sur lequel ils notaient leur cheminement quant au travail à faire.

Il leur a aussi été demandé de rédiger un **texte libre** en lien avec le thème de leur sous-groupe pour l'explorer sous un autre angle.

Pour échanger, les étudiants utilisaient les forums de la plate-forme de l'université, adaptant ainsi une forme de **correspondance**.

A l'issue des travaux des sous-groupes dans lesquels chacun avait joué un rôle d'**auteur de son propre savoir**, une mise en commun générale était organisée sous forme d'**exposés** remplaçant les cours magistraux. Les étudiants avaient donc la **responsabilité** d'apporter une contribution au groupe entier.

C. Conclusion 11h45-12h

Poursuivant sur le thème de la coopération dans le supérieur, Mme Poitte évoque un projet mené à l'université auprès d'étudiants en Lettres. Un professionnel de l'édition, non enseignant, devait animer un cours. Il avait carte blanche sur le thème mais une injonction : trouver un projet qui motiverait les élèves. Au lieu de proposer un cours magistral, il a mis les étudiants dans la situation réelle de professionnels. Ils se sont répartis dans des groupes de travail similaires à ceux d'une maison d'édition : lecture et choix de manuscrits ; travail sur le manuscrit choisi ; mise en page-couverture ; volet commercial ; volet communication/ promotion du livre. Chaque groupe présentait son travail à l'écrit puis à l'oral et était évalué.

Les objectifs de ce cours ont été atteints. Mme Poitte note que l'intervenant a directement donné des rôles authentiques aux élèves. Il les a placés en situation d'acteurs devant travailler ensemble pour arriver à un objectif commun et a ainsi généré un travail de coopération. Cette mise au travail a semblé évidente à ce professionnel. Il a su comment faire travailler les étudiants pour qu'ils arrivent à fonctionner ensemble.

Comment y parvenir dans le monde actuel de l'éducation? Le positionnement de l'enseignant, la relation pédagogique est à réfléchir. Par ailleurs, les contenus de nos enseignements sont souvent abstraits et difficiles à relier à une réalité concrète.

Nous concluons la séance en énumérant les dispositifs permettant la coopération entre enseignants dans nos établissements. Ils impliquent souvent des réunions sur des heures banalisées, qui ne sont pas comptabilisés dans nos services.

Les réunions thématiques, souvent organisées en fin d'année scolaire, gagneraient certainement en efficacité si d'autres moments d'échange et d'harmonisation étaient possibles au cours de l'année.